

**Transports
et Mobilité durable**

Québec



**Volume 1 :
Rapport**

Prolongement de l'autoroute 19

**Inventaire archéologique 2024
Dans le cadre de l'élargissement de la route
335/A19 entre les échangeurs Dagenais et Saint-Saens**

**Direction générale des grands projets routiers
de Montréal et de l'Ouest**



Septembre 2024

Photo de couverture :

Vue de l'environnement et équipe au travail ch. arb. 0+110 km (secteur 1), vers le sud-est (PATR23N14-002).

Prolongement de l'autoroute 19

Inventaire archéologique 2024

**Dans le cadre de l'élargissement de la route 335/A19 entre les échangeurs
Dagenais et Saint-Saens**

Rapport présenté à :

**Ministère des transports et de la Mobilité durable du Québec
Direction générale des grands projets routiers de Montréal et de l'Ouest**

N° de dossier MTMD : 3113-21-AD02

N° de projet MTMD : 154-15-1175

Titulaire du permis de recherche archéologique :

Patrimoine Experts s.e.n.c.

21-PATR-03

Rapport préparé par :

Josée Villeneuve

Anthony Rochon

Patrimoine Experts S.E.N.C.

Siège social : 1013, rue Laurent-Leroux, L'Assomption (Québec) J5W 6H5

Téléphone : 450-589-4284, Cellulaire : 514-713-4284, Télécopieur : 450-713-0540

Adresse de courriel : j.villeneuve@patex.quebec

Septembre 2024

Équipe de réalisation

Ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec
Direction de l'environnement

Rochefort, Frank : archéologue, chargé d'activité

Patrimoine Experts s.e.n.c.

Villeneuve, Josée : archéologue
Chargée de projet
Terrain et rédaction

Alain Prévost : archéologue
Responsable d'intervention
Terrain, rédaction et révision

Rochon, Anthony : technicien-archéologue
Terrain et rédaction (environnement et interventions antérieures)

Boisard, Solène : cartographe
Cartographie

Trottier, Marie : technicienne-archéologue
Terrain

Forget, Annie : archéologue et éditrice
Révision et montage du rapport

Résumé

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (MTMD) prévoit depuis quelques années prolonger l'autoroute 19 vers le nord. Son tracé doit suivre à partir de son extrémité nord à Laval, la route 335 pour rejoindre l'autoroute 640 et par la suite poursuivre vers le nord dans la municipalité de Bois-des-Filion. Le mandat qui a été confié à Patrimoine Experts visait à vérifier la présence ou non d'éléments archéologiques dans l'emprise du lot 3 du projet 154-15-1175 par la réalisation d'un inventaire archéologique par sondage manuel effectué au 15 m en quinconce d'un tronçon localisé entre les échangeurs Dagenais et Saint-Saëns.

L'intervention archéologique s'est déroulée 15 septembre 2023. L'équipe était constituée d'un responsable d'intervention et de quatre techniciens-archéologue. L'ensemble de l'emprise a été divisée en 2 secteurs couvrant les emprises de chaque côté de la route 335. Un total de 131 sondages manuels a été réalisé selon les éléments rencontrés et les espaces disponibles et accessibles.

L'inventaire archéologique réalisé dans le lot 3 des limites du projet de construction du futur tronçon de l'autoroute 19 à Laval n'a pas mené à la découverte d'éléments anciens qui auraient permis d'identifier un nouveau site archéologique. Par conséquent, le ministère des Transports et de la Mobilité durable peut procéder à ses travaux sans crainte pour la ressource archéologique.

Table des matières

Chapitre 1: Introduction.....	1
1.1 Contexte général et localisation de l'aire d'étude	1
1.2 Mandats et objectifs	1
Chapitre 2: Méthodologie.....	5
2.1 Travaux de terrain	5
2.2 Analyses post-fouilles	6
Chapitre 3: Contextes environnemental et archéologique.	7
3.1 Contexte environnemental actuel.....	7
3.1.1 Géomorphologie et dépôts de surface	7
3.1.2 Hydroécologie.....	8
3.2 Contexte environnemental ancien.....	8
3.2.1 Épisode de l'inlandsis Laurentidien et la mer de Champlain.....	8
3.2.2 Le lac Lampsilis, l'émersion des basses terres du Saint-Laurent et le Proto-Saint-Laurent	11
3.3 Contexte autochtone et euroquébécois.....	12
3.3.1 Contexte autochtone	12
3.3.1.1 Occupation au cours de l'Archaïque (10 750-3 800 AA)	12
3.3.1.2 Occupation au cours du Sylvicole (3000 ans AA à 500 ans AA)	13
3.3.1.3 Occupation au cours de la période historique autochtone	15
3.3.2 Contexte euroquébécois.....	16
3.3.2.1 La paroisse de Sainte-Rose-de-Lima (1740-1858)	16
3.3.2.2 La municipalité de la paroisse de Sainte-Rose de Lima (1855-1960)	17
3.3.2.4 Le quartier d'Auteuil de la ville de Laval (1965 —)	18
3.3.3 Historique de l'occupation dans le secteur de l'aire d'étude	19
3.4 Sites et zones d'information archéologiques situés à proximité	20

Chapitre 4: Présentation et analyse des résultats de	
l'intervention archéologique.....	23
4.1 Secteur 1	23
4.2 Secteur 2	31
Chapitre 5: Discussion.	37
Chapitre 6 : Conclusion et recommandations.	39
Bibliographie.	41
Annexes Voir volume 2.....	45

Liste des tableaux

Tableau 1	Sites archéologiques connus dans un rayon d'un peu plus de 2 km autour de l'aire d'étude. . 22
------------------	--

Liste des plans

Plan 1	Localisation de l'aire d'étude et de sa subdivision..... 4
Plan 2	Représentation des niveaux de terrasses associés à la régression du lac Lampsilis..... 9
Plan 3	Parachèvement de l'autoroute 19, lot 3. Localisation des interventions archéologiques antérieures.. 21
Plan 4	Localisation des sondages relevés dans le secteur 1..... 29

Liste des figures

Figure 1	Parachèvement de l'autoroute 19. Localisation du lot 3 (Projet: 154-15-1175). 3
Figure 2	Fondation des cinq premières paroisses de l'Île Jésus et ex-municipalités de Laval avant la fusion en 1965 (Ville de Laval). 17
Figure 3	Stratigraphie de la paroi sud-est du sondage test 2, du secteur 1. 27
Figure 4	Stratigraphie de la paroi sud-est du sondage test 2, du secteur 2. 35

Liste des photographies

Photo 1	Vue générale vers le nord-ouest du secteur 1 (photo PATR23N14_002).....	24
Photo 2	Vue générale vers le nord-ouest de la section couverte de friche (photo PATR23N14_008)...	24
Photo 3	Vue générale vers le nord-ouest de l'extrémité sud du secteur près de l'avenue des Lacasses (photo PATR23N14_013).....	25
Photo 4	Vue vers le nord-est de toilettes abandonnées près d'un fossé en bordure d'un chemin en terre et gravier (photo PATR23N14_014).....	25
Photo 5	Vue de la paroi nord-ouest du sondage test 1 dans le secteur 1 (photo PATR23N14_003).....	26
Photo 6	Vue générale vers le nord-est de l'environnement du talus (photo PATR23N14_029).....	32
Photo 7	Vue générale vers le sud-est de la friche couvrant une partie du secteur 2 (photo PATR23N14_019).....	32
Photo 8	Vue générale vers le sud-est du début de la zone boisée (photo PATR23N14_027).....	33
Photo 9	Vue vers le nord-ouest de déchets en surface du sol dans la section boisée (photo PATR23N14_023).....	33
Photo 10	Vue de la paroi ouest du sondage test 2 dans le secteur 2 (photo PATR23N14_032).....	34

Chapitre 1: Introduction

1.1 Contexte général et localisation de l'aire d'étude

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) prévoit depuis quelques années prolonger l'autoroute 19 vers le nord. Son tracé doit suivre à partir de son extrémité nord à Laval, la route 335 pour rejoindre l'autoroute 640 et par la suite poursuivre vers le nord dans la municipalité de Bois-des-Filion.

C'est dans le cadre de ce prolongement que le MTMD procède à divers travaux d'aménagement dont l'élargissement du tronçon de route de la 335/A19, entre les échangeurs Dagenais et Saint-Saëns.

1.2 Mandats et objectifs

Le mandat qui a été confié à Patrimoine Experts visait à vérifier la présence ou non d'éléments archéologiques dans l'emprise du lot 3 de construction du projet 154-15-1175 et d'élargissement de la route 335 (figure 1) par la réalisation d'un inventaire archéologique par sondage manuel effectué au 15 m en quin-conce. Les zones qui avaient déjà été inventoriées comme les limites d'emprise de la route 335 par Arkéos (Arkéos 2002h), ainsi que celles qui ont été jugées à potentiel archéologique faible, parce que perturbées, n'ont pas été inventoriées dans le présent mandat.

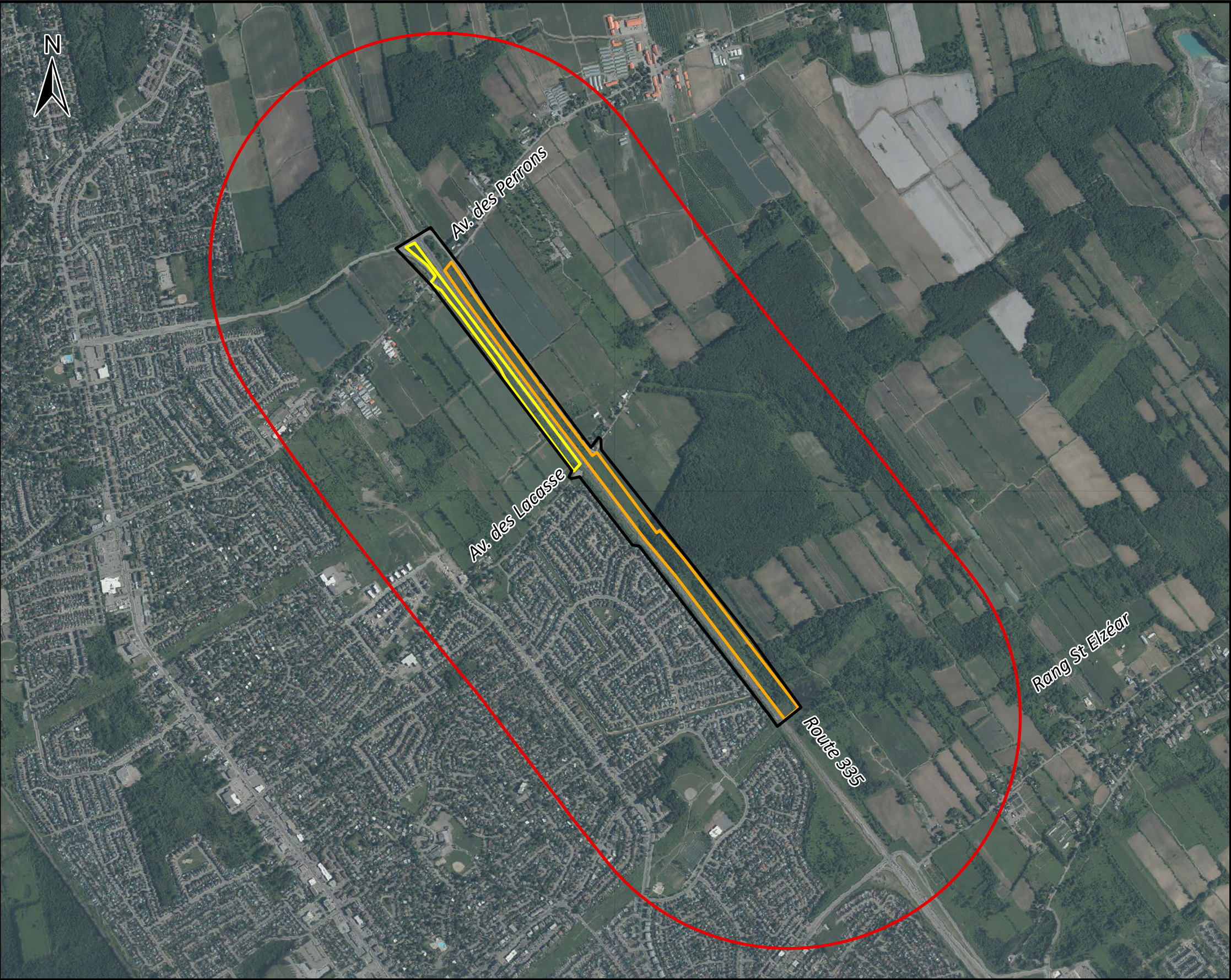
L'intervention archéologique s'est déroulée le 15 septembre 2023. L'ensemble de l'emprise a été divisée en 2 secteurs (plan 1). La première étape du travail est de compléter une recherche documentaire qui permet au consultant de prendre connaissance des informations archéologiques déjà connues pour l'aire d'étude. Viennent par la suite les activités de terrain qui comprennent d'abord une inspection visuelle de l'emprise et l'identification des secteurs d'intervention, suivie de la réalisation de l'inventaire par sondages manuels de 900 cm² minimum faits à la pelle à main. Des sondages tests de 225 cm² et de 70 cm de profondeur si le sol le permet sont réalisés pour chaque secteur ou lorsque des changements d'environnement ou de sol sont notés. Si des découvertes sont faites, celles-ci sont évaluées et déclarées selon les normes en vigueur au MTMD et au MCC. À la suite des travaux de terrain et aux besoins, les artefacts sont nettoyés et inventoriés. Finalement, les données recueillies sont analysées et intégrées dans un rapport de recherche archéologique.

1.3 Localisation du projet

Le présent mandat s'inscrit dans le projet de prolongement de l'autoroute 19 entre Laval et Bois-des-Filion. L'ensemble des travaux du MTMD a été divisé en lot de travail s'échelonnant sur le tracé retenu pour la future autoroute. L'actuel mandat correspond au lot 3 du projet 154-15-1175. Celui-ci s'étend de chaque côté de la route 335 entre les échangeurs Dagenais et Saint-Saëns. La zone d'intervention archéologique s'étendait plus précisément entre l'avenue des Perron et le rang Saint-Elzéar.



Figure 1 Parachèvement de l'autoroute 19. Localisation du lot 3 (Projet: 154-15-1175).



MTQ - prolongement de l'autoroute 19

Plan 1

Localisation de l'aire d'étude
et de sa subdivision

Légende

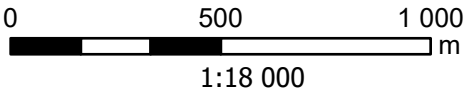
[Red outline] Emprise du projet

[Black outline] Limite lot 3

Secteurs

[Yellow box] 1

[Orange box] 2



Sources:
MRNF Québec, janvier 2022
Patrimoine Experts, 2023

Chapitre 2: Méthodologie

2.1 Travaux de terrain

Les travaux de terrain ont consisté en un inventaire par inspection visuelle et sondages manuels de l'emprise. Celle-ci a été divisée en 2 secteurs qui ont d'abord été inspectés visuellement. L'inspection visuelle a aussi permis de localiser les diverses perturbations présentes sur le terrain et de noter l'utilisation de l'espace pour d'autres fins que l'agriculture, dont certaines zones ayant servi pour le dépôt de déblais divers, d'une zone humide en lien avec un large fossé de drainage, d'un long talus composé de déblais divers et d'un espace occupé par des roulottes de chantier. Par la suite, des puits de sondage manuels étaient réalisés dans les espaces déjà identifiés. Les sondages étaient dispersés au 15 m en quinconce sur des transepts distant de 10-15 m. Les espaces fortement perturbés, couverts de déblais modernes, les milieux humides et/ou couverts de plantes urticantes comme l'herbe à puce n'ont pas fait l'objet de sondages manuels.

Chacun des puits de sondages devait avoir une dimension de 900 cm² et atteindre une profondeur de 50 cm lorsque cela était possible ou le sol naturel stérile et non remanié. En cas de découverte, des puits de sondage au 3 à 5 m doivent être réalisés autour du puits de sondage positif. Le cas échéant, ces puits de sondages rapprochés devaient être excavés à la pelle et le contenu des sols vérifié à la truelle. Des puits de sondage test devaient être réalisés dans chacun des secteurs minimalement à tous les 500 m linéaires d'emprise ou selon les changements notables des dépositions de sol.

L'enregistrement des données recueillies au cours de l'intervention comprenait la prise de photographies des secteurs expertisés et la prise de notes. Un relevé photographique détaillé ainsi qu'une localisation en plan de vestiges mis au jour (le cas échéant) devait être réalisé au moyen d'un système de positionnement global (GPS). Tout comme la localisation de découverte de toutes activités anthropiques, dont certaines sont parfois considérées comme des perturbations. Cet appareil a servi également à enregistrer les coordonnées géographiques de la totalité des puits de sondages réalisés. En cas de découverte historique, l'enregistrement devait se faire selon les normes en archéologie historique et selon le système Tikal.

2.2 Analyses post-fouilles

Les analyses post-fouille comprennent l'ensemble des travaux qui ont été réalisés après les interventions sur le terrain. Les relevés stratigraphiques ont été infographiés, de même que le catalogue des photographies qui a été retranscrit en format numérique dans un tableur *Excel*. Les notes ont été classées de manière à produire la description des travaux, leur analyse et afin de les croiser avec les éléments déjà connus ou appréhendés avant le début des travaux.

Les travaux de laboratoire comprennent lorsqu'il y a une récolte d'artéfacts, la préparation, le nettoyage, l'analyse et la numérotation de la collection matérielle (artéfacts). Les artéfacts sont ensuite inventoriés.

Les analyses post-fouille comprennent également la rédaction du rapport de recherche archéologique qui couvre l'ensemble des activités réalisées et fait état des résultats de l'inventaire selon les espaces touchés par les activités archéologiques en lien avec le rapport.

Chapitre 3: Contextes environnemental et archéologique

3.1 Contexte environnemental actuel

L'emprise du projet d'élargissement de la route 334 entre les échangeurs Dagenais et Saint-Saëns prend place au sein de la grande région physiographique des basses terres du Saint-Laurent et plus particulièrement la plaine de Montréal. Cette plaine de basse altitude présente très peu d'éléments de relief, excepté le mont Royal (253 m) et les collines d'Oka, qui forment la limite occidentale des Montérégiennes. Ce paysage n'est cependant pas toujours parfaitement plat, non seulement par la présence des Montérégiennes, mais également par des vallons et buttes correspondant à d'anciennes crêtes morainiques, laissées durant l'épisode glaciaire, et de larges terrasses formées lors des différentes phases du retrait de la mer de Champlain, du lac Lampsilis et du Proto Saint-Laurent (Arkéos, 2016 : 9). Dans son ensemble, la portion de la plaine en bordure du fleuve Saint-Laurent présente une élévation entre 10 et 50 m d'altitude. L'emprise se situe à une altitude moyenne de 50 m au-dessus du niveau de la mer (NMM). La surface d'accueil de la zone est majoritairement plane et peu accidentée.

3.1.1 Géomorphologie et dépôts de surface

D'un point de vue général, l'emprise du projet s'insère au sein de la formation géologique de Beauharnois, composé de roche sédimentaire tel que le calcaire, la dolomie massive, le calcaire cristallin et le shale (Gouvernement du Québec, 2022). Le niveau supérieur de cette formation est majoritairement constitué de shale dolomitique, une roche sédimentaire détritique litée (Brisebois, 2003 : 11). Le shale ou « schiste argileux » est une pierre qui a été employée lors de la préhistoire pour la confection d'outils. Il est à mentionner que les affleurements calcaires de Beauharnois, plus particulièrement le shale, sont difficilement trouvables à proximité de la zone étudiée et se retrouve majoritairement à l'ouest de l'île Jésus (Clark, 1972 : 84).

Le socle rocheux de la zone d'étude est recouvert de dépôts de sédiments glaciomarins fins d'eau profonde. Ces dépôts se composent de silt argileux et d'argile silteuse, gris moyen à gris foncé, massif, laminé ou stratifié, comprenant localement des rythmites (déposition de sédiments sur une période

régulière) principalement mis en place par décantation durant la phase d'inondation glaciomarine associée à la Mer de Champlain (Brouard et al., 2020 : 13). Il est possible que des dépôts glaciaires sous forme de till remanié étant sous-jacent se trouvent au sein des dépôts glaciomarins. Le till se compose d'une matrice sablo-silteuse à silto-argileuse mise en place directement par le glacier. L'abaissement du niveau de base du lac Lampsilis (9800 à 7000 AA) est visible par l'étagement des terrasses alluviales qui se trouve à proximité de l'aire d'étude (plan 2).

Les processus pédogéniques appliqués aux dépôts de till sous-jacents vont permettre la mise en place de plusieurs séries des sols que l'on retrouve au sein des secteurs inventoriés (IRDA, 2008, 31H12202). On y retrouve donc des sols loameux argileux de la série Farmington et de Châteauguay. De manière générale, ces types de sols comportent une bonne quantité de pierre calcaire et présente une capacité de drainage allant de modérément bonne à bonne. On y retrouve majoritairement l'érable à sucre, le tilleul et le thuya dans les zones laissées boisées. Ce type de sol est particulièrement efficace pour les productions de verger (Lajoie et Baril, 1956 : 34). Ils font partie des types de sols les plus convoités de l'île Jésus pour les activités agricoles.

3.1.2 *Hydroécologie*

L'emprise des secteurs inventoriés se situe à environ 1,6 km des rives de la rivière des Mille-Îles. Celle-ci fait partie d'un réseau hydrographique plus large qu'est le fleuve Saint-Laurent. Sa portion amont mène au lac des Deux-Montagnes, à l'île des Sœurs et à l'embouchure de la Rivière-des-Prairies. La portion aval de la rivière des Mille-Îles débouche à l'est de l'île de Montréal tout en permettant l'accès au restant du fleuve Saint-Laurent. De nombreuses îles, mises en place lors du stade de Saint-Barthélemy (8 700-9 000 AA), agrémentent le parcours de cette rivière. On retrouve un cours d'eau secondaire dans l'emprise. Ce cours d'eau est un bras aménagé et redressé (canalisé) de la rivière Paradis.

L'aire d'étude fait partie intégrante du domaine bioclimatique de l'érablière à caryer cordiforme. On y retrouve un climat de type modéré subhumide continental, soit l'un des plus doux du Québec. La végétation ligneuse domine dans l'emprise du projet. Les milieux mésiques (niveau d'humidité moyen du sol) en contexte de bas de pentes sont caractérisés par l'érablière à caryer cordiforme ou bien par l'érablière à tilleul tout comme les sommets bien drainés (Robitaille et Saucier, 1998 : 51). La prucheraie occupe pour sa part les milieux mal drainés. Les espèces végétales ligneuses abondent au sein des différents secteurs où des portions boisées subsistent.

3.2 **Contexte environnemental ancien**

3.2.1 *Épisode de l'inlandsis Laurentidien et la mer de Champlain*

Lors de la dernière période glaciaire, l'inlandsis Laurentidien recouvrait totalement le territoire du Québec. Le retrait du front glaciaire débute vers 13 500 AA à partir des versants nord des hautes terres appalachiennes (Occhietti et Richard, 2003). S'ensuit une courte phase glaciolacustre associée au lac Candona

Plan 2

Représentation des niveaux de terrasses associés à la régression du lac Lampsilis

- Légende**
- Emprise du projet
 - Limite lot 3
- Secteurs**
- 1
 - 2
 - Levées ou barres alluviales
 - Rebord de terrasse fluviale
 - Tr Till remanié

Plan 2 Représentation des niveaux de terrasses associés à la régression du lac Lampsilis.

0 500 1 000
m
1:18 000



Sources:
 Bolduc, A.M. et Ross, M. (2001)
 Géologie des formations superficielles, Laval, Québec;
 Commission Géologique du Canada, Dossier public 3873,
 échelle 1/50 000 (version révisée)
 Patrimoine Experts, 2023

qui à son extension maximale couvrait la bordure des Appalaches, toute la région montréalaise et la vallée de la rivière des Outaouais. La fonte progressive de l'inlandsis Laurentidien lors du dernier maximum glaciaire a engendré la dislocation partielle du glacier dans l'axe du Saint-Laurent, en aval de Warwick (amont du détroit de Québec), ce qui a permis aux eaux salées de l'océan de pénétrer et d'immerger les basses terres du Saint-Laurent. Cette invasion marine correspond à l'épisode de la mer de Champlain vers 13 150-13 000 AA. À ce moment, Parent et Occhietti (2001) estiment que le niveau d'eau aurait inondé les basses terres du Saint-Laurent avec un niveau fluctuant entre 200 m et 250 m d'altitude, et que les secteurs d'études étaient complètement immergés.

Pour ce qui est des basses terres du Saint-Laurent, le niveau de l'eau s'est progressivement abaissé, mais le contexte marin se maintient, puisque la géométrie du détroit de Québec et les dynamiques de courants et de marée permettaient les échanges d'eau entre l'amont et l'aval (Arkéos, 2016 : 14). Cette dynamique hydrologique persiste jusqu'à environ 11 600-10 500 AA et a pour effet une mise en place d'un milieu lacustre, soit le lac Lampsilis, une étendue d'eau douce qui couvre la partie amont du détroit de Québec. À cet instant, le niveau de l'eau se situe autour de 64 m pour la région de Montréal au moment de la dessalure (Richard, 2009).

3.2.2 Le lac Lampsilis, l'émersion des basses terres du Saint-Laurent et le Proto-Saint-Laurent

Le lac Lampsilis s'exonde suivant trois événements distincts allant de 9 800 à 7 000 AA, formant au passage plusieurs terrasses fluviales perceptibles dans les environs des aires inventoriées. Ce drainage du lac est possible grâce au changement des dynamiques hydrologiques où le régime lacustre est remplacé par un régime estuarien à partir de la rivière des Outaouais vers l'aval de Montréal. La période allant de 11 600-10 500 AA marque le début de l'émersion du niveau de 61-74 m correspondant à la terrasse de Rigaud. À ce moment, le mont Royal formait une île de forme ovale s'agrandissant à mesure que les rives nord et sud du plan d'eau lacustre se rapprochaient l'une de l'autre.

S'ensuit l'émersion de la terrasse de Montréal (20-40 m) vers environ 9 500-9 600 AA. Le lac Lampsilis va en amont graduellement se fragmenter entre des îles, des îlots en formation et en divers chenaux confinant de plus en plus le plan d'eau entre ces îles (Lamarche 2006). La formation de ces systèmes de multiples chenaux répartis au sein des basses terres du Saint-Laurent va participer à l'exondation de la plaine de Montréal. Donc, dès le stade de Montréal, une importante partie du territoire de l'île de Laval va être libéré des eaux formant par le fait même un petit archipel. Les terres fraîchement exondées de la région de Montréal sont colonisées par la sapinière à bouleau jaune bien pourvue en pin blanc et en chêne rouge ainsi que par les érablières (*Ibid.* 6), ce qui confère une biomasse intéressante à cet environnement ayant pu être attrayant pour les groupes humains anciens. L'emprise du projet localisé à environ 50 m d'altitude NMM est ainsi exondée entre la fin du stade de Rigaud et le début du stade de Montréal, donc un intervalle chronologique allant de 10 500 à 9 500 AA.

Alors que le niveau de l'eau se situait à 15-20 m lors du stade de Saint-Barthélemy, le lac Lampsilis majoritairement exondé, laisse place au Proto-Saint-Laurent, l'ancêtre du Saint-Laurent actuel (*Ibid.* : 16). La géographie de l'archipel montréalais commençait à ressembler à sa forme actuelle, en même temps que le système fluvial commençait à s'organiser en divers chenaux au sein de l'archipel. La Rivière-des-Prairies et des Mille-Îles sont alors bien définies dans le paysage de Montréal. La grande majorité des terres de Laval étaient émergées, excepté certains secteurs à l'est de l'île et quelques îles plus petites. Suivant l'étape de Saint-Barthélemy, le niveau de l'eau sujet aux cycles de régression-transgression va diminuer et augmenter au cours des huit millénaires suivants (Arkéos, 2016 : 16). Cette dynamique de fluctuation hydrique s'insère dans l'évolution du Proto-Saint-Laurent. Il faut attendre 1 000 AA avant que le niveau de l'eau soit semblable au niveau actuel dans la région du site d'étude. Divers ruisseaux, sources d'eaux souterraines et espaces lacustres pouvant fournir de l'eau potable et, pour certains, une voie navigable, prirent naissance au fur et à mesure que les terres émergèrent. Le passage des glaciers a permis le creusement de cuvettes où certains espaces lacustres alimentés par les précipitations d'eaux et de neiges prirent place. Les ruisseaux et sources que l'on retrouve à Laval étaient alimentés par ce même phénomène prenant une ampleur considérable lors de la fonte du printemps.

3.3 Contexte autochtone et euroquébécois

3.3.1 Contexte autochtone

La préhistoire du Québec méridional est subdivisée en trois grandes périodes : le Paléoindien (13 000-9 500 AA), l'Archaïque (10 750-3 800 AA) et le Sylvicole (3 800-400 AA) (tableau récapitulatif). La distinction entre ces périodes se base sur la culture matérielle comme les types d'outils fabriqués, et sur les activités socio-économiques comme les modes de subsistances et les schèmes d'établissement. La plus grande partie de la préhistoire méridionale québécoise réfère à des populations ayant un mode de vie nomade et une économie de subsistance basée sur la chasse, la pêche et la cueillette.

3.3.1.1 Occupation au cours de l'Archaïque (10 750-3 800 AA)

La période Archaïque marque un changement des paramètres d'occupation du territoire. Une certaine forme de régionalisation s'instaure grâce à une meilleure connaissance des environnements propres à chaque région. Cela permet une exploitation des ressources mieux définie et circonscrite, qui s'accompagne d'une mobilité territoriale moindre, sous forme de nomadisme saisonnier, comparativement à la période Paléoindienne. Malgré un déplacement plus restreint, la diversité des ressources s'accroît, comme l'atteste la diversification des outils, des méthodes de fabrication et de leurs fonctions (Archéotec, 2012 : 38). Les différentes matières lithiques utilisées par les groupes témoignent de l'ampleur des réseaux d'échanges et de communication de cette période. Les données disponibles jusqu'à ce jour indiquent qu'au cours de cette période, l'intérieur des terres était essentiellement fréquenté lors de la période dite estivale (incluant le printemps et l'automne) pour la pratique de la chasse (cervidés, castors, ours, etc.), de la cueillette (plantes, noix et petits fruits), ainsi que pour l'extraction de matières premières lithiques pour la fabrication d'outils en pierre (Arkéos, 2016 : 37). Dès l'arrivée de l'automne,

les groupes nomades de l'Archaïque et du Sylvicole se dispersaient davantage à l'intérieur des terres pour chasser et s'établissaient en retrait des rives de cours d'eau secondaires, à l'abri des vents froids et parfois à proximité de zones marécageuses. Les sites d'habitation (campements saisonniers ou temporaires), lors de cette période, étaient situés à proximité des rives à des endroits stratégiques permettant l'accès à des voies navigables et à des environnements riches en ressources halieutiques, cynégétiques et floristiques diversifiées. En ce sens, les zones marécageuses, les axes de circulations intérieures, les rapides et par conséquent, les zones de portage et d'accostage sont des milieux ayant pu accueillir des sites d'occupation, et ce, jusqu'à la fin de la période du Sylvicole.

Toutefois, aucun site datant de la période de l'Archaïque ancien n'a été documenté dans la grande région de Montréal. Un seul site associé à l'Archaïque moyen y a été recensé, à Coteau-du-Lac (Chapdelaine et Lasalle, 1995). C'est lors de l'Archaïque supérieur (6000 ans AA à 4000 ans AA) que les premières manifestations préhistoriques se présentent sur l'île de Montréal, notamment avec le site BjFj-85 situé à Sault-au-Récollet en aval de la Rivière-des-Prairies. L'île de Laval n'est pas exempte de sites de cette période, mais ils se situent dans l'est de l'île, notamment avec le site de la pointe est de l'Île Jésus (BkFj-2), stratégiquement situé à la confluence des rivières des Mille-Îles et des Prairies, et ayant révélé une pointe de projectile de type Lamoka et deux gouges en pierres polies (Gaumond, 1963).

La période suivante, l'Archaïque terminal (4500 ans AA à 3000 ans AA), est représentée sur l'île de Montréal par le site de la carrière de cornéenne (BjFj-97) situé sur le mont Royal. L'exploitation de cette carrière et de la cornéenne en général, pour la fabrication d'outils en pierre, persiste jusqu'au Sylvicole supérieur, notamment dans la région de Montréal et en Montérégie. Dès l'Archaïque supérieur, une relation aux milieux humides d'eaux peu profondes (littoral de lac d'eau douce, rivière et ruisseau d'eau douce) et marécageuses, possiblement présents aux périodes précédentes, se perçoit dans les schèmes d'établissements.

3.3.1.2 Occupation au cours du Sylvicole (3000 ans AA à 500 ans AA)

La période chronologique suivante, située après la période Archaïque et avant l'arrivée des Européens, est désignée sous le terme de Sylvicole (3000 ans AA à 500 ans AA). On définit quatre subdivisions dans la vallée du Saint-Laurent pour cette période : Sylvicole inférieur (3000 à 2400 ans AA) ; Sylvicole moyen ancien (2400 à 1500 ans AA) ; Sylvicole moyen tardif (1500 à 1000 ans AA) et Sylvicole supérieur (1000 à 400 ans AA). Cette dernière phase prend fin avec l'arrivée des premiers Européens en 1535 A.D. Elle est marquée par l'adoption de l'arc et des flèches, de la céramique et du développement de l'agriculture qui mènera à la sédentarisation. Les subdivisions sont établies à partir des observations des changements technologiques, mais l'attention est surtout mise sur l'évolution des styles céramiques au fil du temps (Gates St-Pierre, 2010 : 9).

C'est vers le début du Sylvicole inférieur (vers 3000 ans AA) que les premières traces de poteries apparaissent dans la vallée du Saint-Laurent. Pour le Nord-est américain, l'apparition de la poterie coïncide avec la création de la sphère d'interaction culturelle dite Meadowood, où la poterie Vinette 1 est un

marqueur temporel du Sylvicole inférieur. La poterie de cette période est très peu variable et présente majoritairement une facture soignée avec des formes, des dimensions et des matières premières relativement semblables. Pour sa part, le Sylvicole moyen apporte un raffinement des motifs ornant les poteries, permettant la distinction entre les groupes. La pêche et l'exploitation des ressources halieutiques en général s'intensifient, favorisant l'établissement de campements de base plus importants.

Les groupes autochtones de la région de Montréal se densifient progressivement au Sylvicole moyen tardif. Les ressources, plus particulièrement celles halieutiques, sont maximisées dû à cette densification. Ce constat dénote d'une part, d'une connaissance des milieux les plus productifs et viables (Archéotec, 2012 : 41) et d'autre part, de la persistance de l'occupation des milieux humides déjà en place dès l'Archaïque. Malgré un déplacement moindre sur le territoire, les groupes autochtones poursuivent un mode de vie dirigé par un nomadisme saisonnier. Les regroupements de longues périodes autour des bons secteurs de pêche sont un élément catalyseur permettant la sédentarisation progressive des groupes autochtones durant cette période. Ce changement dans les modes de subsistances s'est accompagné d'une production horticole sur des surfaces d'accueils bien drainées à proximité des cours d'eau.

Le Sylvicole supérieur (1000 ans AA) débute avec l'implantation de cette nouvelle pratique et voit l'émergence d'un nouveau groupe culturel au Québec, connu sous le nom d'Iroquoiens du Saint-Laurent, dont les différents groupes se rassemblent en villages semi-permanents, parfois palissadés. De façon plus spécifique, les sites d'établissement (hameaux et villages) sont installés en retrait du fleuve et à proximité de points d'eau potable et non loin de zones humides ou marécageuses, sur de hautes terrasses ou des crêtes morainiques bien drainées. Celles-ci sont propices aux activités horticoles et à la défense contre les assauts des autres groupes qui convoitent les lieux pour assurer à leur tour le contrôle de la circulation des individus et de biens dans la région de Montréal (Arkéos, 2016 : 38). Tout comme aux périodes précédentes, l'intérieur des terres est utilisé comme lieu de passage, de chasse estivale et de cueillette (fruits et noix). La chasse hivernale devait toutefois probablement se pratiquer à l'extérieur de l'île de Montréal, à l'intérieur des terres (Arkéos, 2016 : 39).

Quelques vestiges archéologiques témoignent du passage des groupes du Sylvicole sur l'île de Laval à commencer par le site de la pointe est de l'île Jésus (BkFj-2) qui a révélé la présence d'un fragment de pipe et de tessons de poterie datant du Sylvicole moyen (2400 à 1000 ans AA). En amont de la Rivière-des-Prairies sur la pointe sud-est de l'île Pariseau/Bigras des tessons de céramiques ont été découverts témoignant du passage de ces groupes au sein de cet axe hydrographique. L'analyse des motifs des tessons a permis de confirmer une datation pour le Sylvicole supérieure (1000 à 400 ans AA) avec une affiliation culturelle aux groupes iroquoiens du Saint-Laurent (Rochefort, 2010). Il est à noter que d'autres sites préhistoriques ont été répertoriés pour l'île de Laval, mais malheureusement ces derniers présentent une affiliation chronoculturelle indéterminée. Les sites archéologiques préhistoriques connus jusqu'à présent, pour l'île de Laval, sont localisés à proximité des principaux axes hydrologiques ou légèrement en marge de ceux-ci, au sein de zones de confluences, des secteurs de rapides, sur les îles, les pointes, les plages et sur des terrasses bien drainées.

3.3.1.3 Occupation au cours de la période historique autochtone

Il est possible de séparer la période d'occupation autochtone historique selon deux phases pour la région de Montréal, soit la période de contact (1535-1642) et les premiers moments de la colonie montréalaise (1642-1705). La période de contact est caractérisée par l'occupation iroquoienne des basses terres du Saint-Laurent jusqu'en 1580, puis par leur dispersion au sein d'autres communautés autochtones. Au cours de la seconde phase, l'île redevient un lieu grandement fréquenté et habité par divers groupes autochtones qui profitent des avantages que leur offrent la ville et les missions.

Période de contact (1535-1642)

Au cours du Sylvicole supérieur, les populations ancestrales des Iroquoiens du Saint-Laurent deviennent peu à peu les Iroquoiens d'Hochelaga, groupes de la région de Montréal qui, comme leurs ancêtres, cultivent le sol de façon intensive (maïs, tabac, haricot, etc.), pêchent aux abords du Saint-Laurent et chassent à l'intérieur des terres l'hiver. C'est en 1535 que Jacques Cartier visite pour la première fois l'île de Montréal et le village d'Hochelaga, qu'il dépeint comme une petite bourgade palissadée située au pied du mont Royal. Entre la dernière visite de Cartier et la remontée graduelle du Saint-Laurent par les Européens vers 1580, les Iroquoiens du Saint-Laurent disparaissent, laissant derrière eux terres et villages abandonnés. À partir de ce moment, la région de Montréal semble moins occupée par les groupes autochtones que lors des périodes précédentes. Le territoire reste tout de même convoité par plusieurs groupes locaux pour ses ressources et comme lieu stratégique permettant le contrôle du commerce et des différents corridors fluviaux. Il est donc probable qu'à partir de cette période la carrière de cornéenne du mont Royal ne soit plus exploitée, voire très peu. C'est une grande partie du Saint-Laurent qui est alors inoccupée et ses principaux affluents ne sont plus désormais que des routes de guerre pour les Algonquins, les Montagnais, les Hurons et les Iroquois (Arkéos, 2016 : 40). Notons aussi la visite de Champlain au Grand-Sault sur la rivière des Prairies en 1615. Il y fit la rencontre d'autochtones dont ceux-ci participèrent aux célébrations de la Saint-Jean-Baptiste qui s'effectuait à la mission de la Rivière-des-Prairies (Sault-au-Récollet) (Curé Beaubien, 1898 : 36).

Les autochtones durant les premiers moments de la colonie montréalaise (1642-1705)

La seconde phase d'occupation autochtone historique dans la région de Montréal est marquée par un retour de divers groupes (Hurons, Népissings et les représentants des cinq nations iroquoises). Ceux-ci habitent le territoire, exploitent et profitent des avantages que leur offrent notamment le bourg de Montréal, ainsi que les missions religieuses autour de Montréal, particulièrement sur le mont Royal (mission de la Montagne, 1675-1705), dans le secteur de la Rivière-des-Prairies (mission du Sault-au-Récollet, 1689-1725) et du lac des Deux-Montagnes (mission de l'île aux Tourtes, 1705-1725 ; et mission d'Oka 1725 — aujourd'hui) (Arkéos, 2016 : 41).

Vers la fin du 18^e siècle (1689-1705), les sulpiciens vont déplacer les résidents de la mission de la Montagne (mont Royal) vers leur nouvelle mission de Sault-au-Récollet (1689-1725) localisée dans la portion

nord de l'île de Montréal, en marge de la rivière des Prairies. Une seconde mission est fondée vers 1705 à l'île aux Tourtes (1705-1725) et au lac des Deux-Montagnes, permettant d'établir un contact avec les Népissings présents sur cette île qui se veut une position stratégique pour la route des fourrures. Vers 1725, cette mission et celle du Sault-au-Récollet seront remplacées par celle du lac des Deux Montagnes (Oka) qui sera éventuellement transformée en réserve. Les différentes missions ne seront pas sans impact sur la fréquentation autochtone des lieux de chasses, de pêches et de cueillettes de l'ouest de la région de Montréal.

3.3.2 *Contexte euroquébécois*

L'aire d'étude fait partie du territoire de l'ancienne ville d'Auteuil et auparavant de la paroisse Sainte-Rose de Lima. Cette paroisse créée en 1740 a connu différentes phases de développement depuis l'implantation de colons français sur les rives de la rivière des Mille-Îles. L'île Jésus, d'abord appelée « île de Montmagny » sous l'administration de la Compagnie des Cent-Associés, est cédée aux Jésuites en 1636 qui la cèdent en 1672 à Louis Berthelot, secrétaire de Louis XIV (Dépatie, 1988 : 30). La seigneurie passe ensuite entre diverses mains avant de devenir la propriété du Séminaire de Québec en 1663, qui en demeurera gestionnaire jusqu'à l'abolition du régime seigneurial en 1854.

Sous l'administration du Séminaire de Québec, l'île connaît un lent peuplement attribuable en partie aux guerres iroquoises. De sorte qu'à la toute fin du 17^e siècle, en 1698, on y compte seulement 13 colons. La pacification du territoire qu'apporte la Grande Paix de Montréal de 1701 sera propice à un véritable peuplement de l'île, de telle sorte, qu'au 18^e siècle on notera une croissance notable de la population (Logette, 2006 ; Dépatie, 1988).

3.3.2.1 La paroisse de Sainte-Rose-de-Lima (1740-1858)

La paroisse de Sainte-Rose-de-Lima est créée à la demande des colons, qui sont de plus en plus nombreux à s'établir en bordure des rivières des Mille-Îles et se trouvent désormais trop éloignés de l'église de la paroisse de Saint-François-de-Sales. C'est dans ce contexte qu'est créée le 16 mars 1740 la paroisse de Sainte-Rose-de-Lima en même temps que la paroisse Saint-Vincent-de-Paul (figure 2). La première église Sainte-Rose est construite en 1746 à environ huit kilomètres à l'est de l'église actuelle (Enclume, 2020 : 69), suivant l'érection du presbytère en 1741 qui servait jusqu'alors de lieu de culte. Cette première église était située sur les rives de la rivière des Mille Îles près des rues actuelles Descartes et Debien. Au début des années 1760, l'avancement de la colonisation vers l'ouest et le centre de l'île, nécessite la création d'une nouvelle paroisse. Cependant, en raison d'une pénurie de prêtres, l'évêque Briand décide plutôt de réaménager le territoire des paroisses existantes. Son projet consistait alors à relocaliser l'église de Sainte-Rose à 7 ou 8 km à l'ouest de son emplacement existant, et à annexer un groupe de citoyens résidant à l'est de la paroisse de Sainte-Rose à la paroisse voisine de Saint-François. Ce projet entraînera cependant la colère des paroissiens et du curé de Sainte-Rose. Ce dernier perdait une trentaine de terres bien établies au profit de terres à peine défrichées, en plus de sources de revenus provenant des dîmes. Les paroissiens refusèrent quant à eux de déplacer l'église. Devant leur obstination, Briand décida

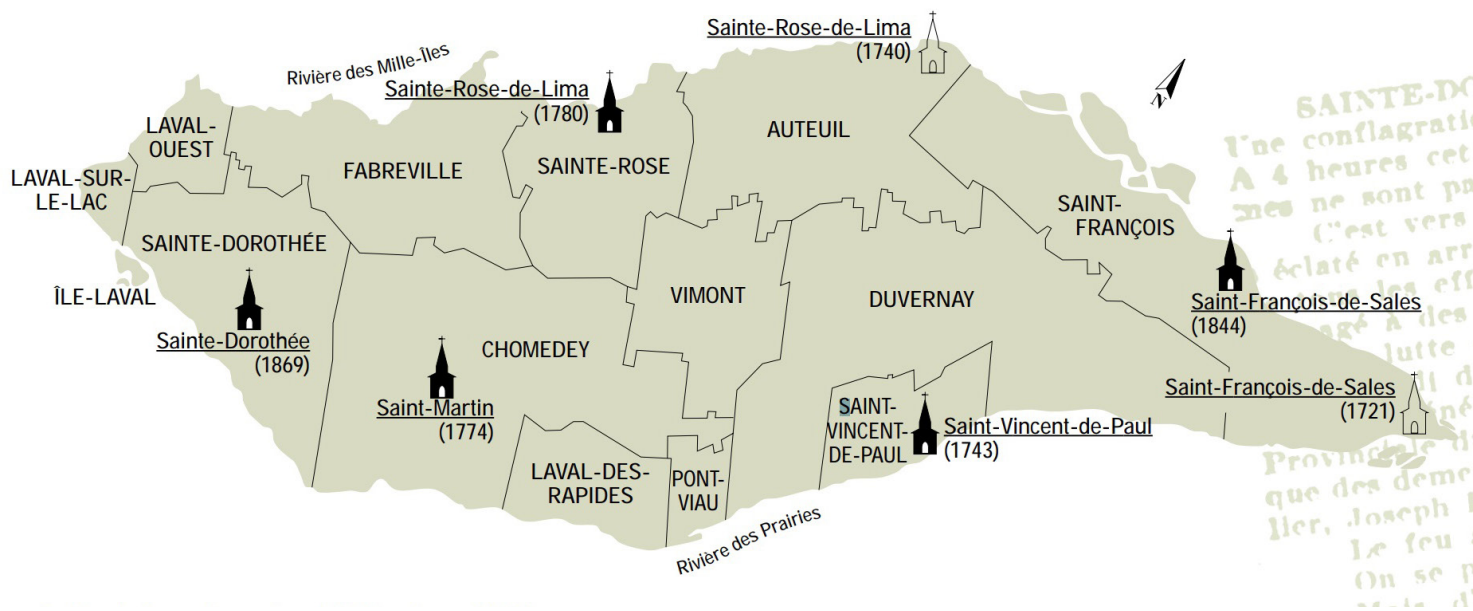


Figure 2 Fondation des cinq premières paroisses de l'Île Jésus et ex-municipalités de Laval avant la fusion en 1965 (Ville de Laval).

d'envoyer le curé résider à Saint-Eustache, puis de fermer la paroisse Sainte-Rose et de créer en 1774 la paroisse de Saint-Martin dans le centre-ouest de l'île, interrompant par le fait même le culte à Sainte-Rose entre 1768 et 1787. Les paroissiens acceptèrent finalement en 1780 de construire leur église qui fût achevée en 1787, sur le site choisi par l'évêque en 1768 (Dépatie, 1988 : 43-44 ; Ville de Laval, 2001 : 16). Selon l'atelier Enclume (Enclume, 2020 : 69), le premier noyau villageois qui s'est développé autour de la première église Sainte-Rose n'a pas laissé de traces d'agglomération perceptibles de nos jours.

Par la suite, le développement de Sainte-Rose se fera surtout autour de deux noyaux villageois qui se situent au long des chemins fréquentés. Des gens s'installeront d'abord à l'est de la nouvelle église, à l'intersection du chemin du roi et du chemin de montée qui menait au moulin du Crochet au sud, sur la rivière des Prairies et au pont Porteous (1832-1852) au nord sur la rivière des Mille-Îles. Plus tard, un autre noyau villageois se développera plus à l'ouest de l'église, au long de la montée Bélair, qui mène au nouveau pont Plessis-Bélair (1854-1845). La première école voit le jour en 1819 (Ville de Laval, 2001 : 16-18).

3.3.2.2 La municipalité de la paroisse de Sainte-Rose de Lima (1855-1960)

La paroisse de Sainte-Rose de Lima est érigée en municipalité en 1855. Son territoire plutôt vaste sera toutefois grandement modifié au fil du temps. Une première modification voit le jour en 1858, lors du détachement du village de Sainte-Rose, qui est érigé en corporation municipale. D'autres secteurs sont également détachés de la paroisse, dont la partie sud en 1904, lors de la création de la ville de Vimont,

puis la partie ouest en 1914, lors de la création des villes de Fabreville, de Laval-Ouest et de Laval-sur-le-Lac (Ville de Laval, 2022). En termes d'infrastructures publiques, l'électricité qui sera fournie par la Shawinigan Water and Power est implantée à partir de 1933.

Jusqu'au milieu du 20^e siècle, l'intérieur des terres et la partie est de la paroisse continueront à être dominés par les activités agricoles et par une faible densité résidentielle. Dans la partie est de la paroisse (dans ce qui deviendra éventuellement la ville d'Auteuil en 1961), les constructions domiciliaires seront surtout stimulées par les activités de villégiature et se concentreront d'abord en bordure de la rivière des Mille-Îles. La bande riveraine située entre la rivière des Mille-Îles et l'avenue des Terrasses a été longtemps associée à l'usage agricole, mais elle a perdu de sa productivité en raison des inondations fréquentes. Les agriculteurs se sont ainsi progressivement départis de leurs terres, au profit des villégiateurs, d'abord estivants, qui étaient de plus en plus nombreux à venir s'établir sur les rives de la rivière, afin de profiter des plages. Ces dernières étaient accessibles, pour la plupart, à partir du chemin de la Grande Côte, devenu l'avenue des Terrasses (Enclume, 2020 : 37). Le secteur des plages Jacques-Cartier et Idéale, s'est surtout développé entre les années 1930 et 1960. Ces deux plages furent créées par le déversement de tonnes de sable amené par camion, afin de répondre aux pressions menées par la population qui revendiquait des plages pour se baigner dans la rivière des Mille-Îles, en raison de l'interdiction du libre accès aux berges aux fins de baignade (Enclume, 2020 : 43). Au cours du 20^e siècle, de plus en plus de villégiateurs finissent ensuite par s'établir de façon permanente (Ville de Laval, 2022).

3.3.2.3 La municipalité de Sainte-Rose-Est (1960-1961) et la ville d'Auteuil (1961-1965)

En 1960, la municipalité de la paroisse de Sainte-Rose de Lima change de nom pour la municipalité de la paroisse de Sainte-Rose-Est et prend ensuite le nom de ville d'Auteuil le 7 février 1961 (Ville de Laval, 2022). Comme partout ailleurs sur l'île Jésus, la ville d'Auteuil connaîtra également un important développement résidentiel et commercial. C'est surtout vers le début des années 1960 que la partie sud et centrale de la municipalité nouvellement créée fera l'objet des premiers développements immobiliers de grande envergure (Enclume, 2020 : 25). Les projets résidentiels et commerciaux s'établissent d'abord autour de l'artère principale du boulevard des Laurentides et des chemins agricoles préexistants de l'avenue des Terrasses, soit l'ancienne Grande Côte ou chemin de Base et de l'avenue des Perron, ancienne côte des Perron. Comme le souligne la Ville de Laval (2022) : « Quelques mois après la création de la Ville de Laval, soit au début de 1966, la population permanente d'Auteuil s'élève à 5 925 personnes, comparativement à 2 603 personnes en 1961, une augmentation de 127 % en 5 ans. » (Ville de Laval, 2022)

3.3.2.4 Le quartier d'Auteuil de la ville de Laval (1965 —)

Après la création de la ville de Laval en 1965, le développement immobilier résidentiel se poursuit durant la seconde moitié du 20^e siècle et le 21^e siècle, avec la création de multiples ensembles résidentiels. Une grande partie du territoire principalement situé dans le nord-est de l'ancienne ville d'Auteuil conserve encore une vocation agricole et des zones boisées (Enclume, 2020). La route 335 est quant à elle construite par phases entre les années 1970 et 1990 (Enclume, 2020 : 69).

3.3.3 *Historique de l'occupation dans le secteur de l'aire d'étude*

L'aire d'étude recoupe une partie du secteur situé autour de l'avenue des Perron et de la zone agricole d'Auteuil. La zone agricole d'Auteuil, plutôt vallonnée, est traversée par les cours d'eau Vivian, Ouimet et Paradis, et conserve également des zones boisées. Dans la paroisse Sainte-Rose, les premières parcelles agricoles à être concédées sont situées en bordure de la rivière des Mille-Îles. Elles s'établissent surtout après l'ouverture en 1733 du chemin de ceinture de l'Île Jésus (aujourd'hui le boulevard des Mille-Îles dans le secteur). La majorité des parcelles recoupant l'aire d'étude ne semblent pas avoir été concédées en 1749, d'après ce qui a pu être observé à partir de l'outil de recherche en cartographie sur le cadastre ancien, qui est accessible sur le site de la Société d'histoire et de généalogie de l'Île Jésus¹.

Il faut probablement attendre le prolongement du chemin de la Petite-Côte, mis en place au 18^e siècle, pour que se développent les premiers établissements agrorésidentiels. L'atelier Enclume (2020 : 77) fait état du récit du prolongement de ce chemin qui sera éventuellement nommé Côte des Perron :

En 1789, les catholiques habitant le long de ce chemin sont officiellement rattachés à la paroisse de Sainte-Rose. À l'époque, une voie de circulation, que l'on appelle alors la « Petite-Côte », devait permettre l'accès à l'église paroissiale. Néanmoins, son développement est freiné par 2 propriétaires terriens de confession protestante qui s'opposent à ce qu'un chemin public soit aménagé à travers leurs terres.

La population habitant dans le secteur de cette « Petite-Côte » multiplie en vain les démarches auprès des autorités en place afin qu'une voie soit construite. Vers 1799 ou 1800, les citoyens menés par 2 cultivateurs nommés « Perron » se rendent sur les terres des opposants et construisent eux-mêmes le prolongement du chemin leur permettant l'accès à leur église.

Le 20 mai 1801, le grand-voyer Paul Lacroix, devant le fait accompli, attribue le nom de « Côte des Perron » à cette voie de communication afin de la distinguer d'une autre « Petite-Côte » située à proximité (devenue depuis l'avenue des Lacasse). [...]

Le 9 février 1961, le nom de la côte des Perron est modifié par l'administration de la ville d'Auteuil et devient l'avenue des Perron (résolution 1961-19).

Des établissements agrorésidentiels vont se développer principalement au long de ce chemin, qui compte d'ailleurs encore plusieurs maisons patrimoniales remontant au 18^e et 19^e siècle (Enclume, 2020 : 77). Le plan cadastral de 1854 montre que l'ensemble des parcelles ont été concédées à ce moment et ont probablement été mis en culture dès la seconde moitié du 18^e siècle ou au début 19^e siècle. Les cartes du 20^e siècle montrent l'emplacement des habitations et des établissements agricoles qui sont tous établis de chaque côté du chemin de la côte des Perron. Les lots ne changent pas de forme dans l'aire d'étude au moins jusqu'en 1958 d'après le cadastre. La carte topographique de 1971 montre que des bâtiments se sont ajoutés dans la partie arrière des parcelles qui sont recoupées par l'aire d'étude. L'ouverture de la

1 <https://archives-histoire-laval.org/outils-de-recherche/collections-de-cartes-et-plans/> (consulté le 17 juin 2022).

route 335 entre les années 1970 et 1990 à la hauteur de l'avenue des Perron entraînera une rupture du tracé ancien du chemin et probablement aussi la démolition des quelques bâtiments.

3.4 Sites et zones d'information archéologiques situés à proximité

Aucun site archéologique n'est connu à proximité de l'aire d'étude. Deux interventions archéologiques ont eu lieu à proximité ou dans les limites du projet (plan 3, tableau 1). Localisée en partie dans l'aire d'étude, la première intervention correspond à un inventaire archéologique réalisé par Arkéos en 2002 (Arkéos, 2002h) pour l'élargissement de la route 335 de l'autoroute 19 à la rivière des Mille-Îles. La seconde intervention a eu lieu directement au nord du présent mandat. Il s'agissait d'un inventaire archéologique réalisé par Patrimoine Experts (Patrimoine Experts, 2023) dans le cadre de la construction de l'échangeur Saint-Saëns en prévision du futur tronçon de l'autoroute 19. Aucun site archéologique n'a été découvert lors de ces deux interventions.



MTQ - prolongement de l'autoroute 19

Plan 3

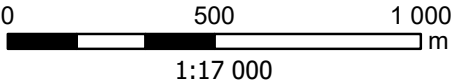
Localisation des interventions
archéologiques antérieures

Légende

- Emprise du projet
- Limite lot 3

ZIA

- Arkéos, 2002
- Patrimoine Experts, 2022



Sources:
MRNF Québec, janvier 2022
Données ouvertes, Gouvernement du Québec
Patrimoine Experts, 2023

Cartographie: Solène Boisard, archéologue

Tableau 1 Sites archéologiques connus dans un rayon d’un peu plus de 2 km autour de l’aire d’étude.

Site/ ZIA	Localisation informelle	Distance	Type d'intervention	Évaluation partie résiduelle	Id. culturelle	Fonction du site	Résultats	Recommandations	Références (#ISAQ*)
BjFk-1	Maison Garth	2,84 km	Inventaire, fouille et surveillance	-	Historique (18 ^e au milieu du 20 ^e siècle)	Domestique et agricole	En 2012, excavation de tranchées linéaires et mise au jour d’anciennes couches d’occupation et d’une possible surface de circulation macadamisée. Excavation de deux sondages ayant permis de localiser des sols d’occupation associée aux anciennes demeures des domestiques. En 2014, lors de la surveillance des anciennes résidences des domestiques, il a été constaté qu’elles ont laissé peu de traces.	Les alentours des bâtiments du domaine, maison et grange pourraient révéler des couches d’occupation et des vestiges de dépendances.	Ethnoscop, 1987; Ethnoscop, 2013; Ethnoscop, 2015; Ethnoscop, 2016
BjFk-2	Moulin Desbiens, Rive sud de la rivière des Mille-Îles en face de Bois-des-Fillions.	2,68 km	Identification visuelle	Site entièrement bouleversé, mais avec artefacts épars	Historique (18 ^e à la fin du 19 ^e siècle)	Moulin à eau	Découverte fortuite par un agriculteur de deux turbines (7 pieds de diamètre) et d’une meule (5 pieds de diamètre)	Le site de l’ancien moulin est encore possiblement en place. Lors de la visite au terrain, il restait encore une turbine, les vestiges déstructurés d'une digue et quelques pierres de taille provenant sans doute du bâtiment du moulin lui-même	Balac, 1987
Arkéos, 2002	Route 355 entre l’A-19 et la rivière des Mille-Îles	0,20 km	Inventaire	-	-	-	L’inventaire n’a livré aucun témoin relié à une occupation ancienne du territoire. L'inspection visuelle a permis de recueillir 26 objets-témoins associés à diverses occupations domestiques de la période historique	Pas de contraintes	Arkéos, 2002
Patrimoine Experts, 2000	Route 344, municipalité de Bois-des-Fillions	2,89 km	Inspection visuelle	-	-	-	Lors de l'inventaire, les travaux de reconstruction de la chaussée étaient déjà en cours.	Pas de contraintes	Patrimoine Experts, 2000
Ethnoscop, 2012	Route 344, municipalité de Lorraine	3.12 km	Inventaire	-	-	-	Cette intervention n'a pas permis de découvrir de nouveaux sites archéologiques.	Pas de contraintes	Ethnoscop, 2012
Patrimoine Experts, 2009	Échangeur de l'autoroute 640 et de la route 335, ville de Bois-des-Filion	3.15 km	Inspection visuelle et inventaire	-	-	-	Cette intervention n'a pas permis de découvrir de nouveaux sites archéologiques.	Pas de contraintes	Patrimoine Experts, 2009
Hébert, 1987	Berge du parc Sainte-Rose	4,00 km	Inventaire	-	-	-	L’excavation d’un puit de sondage a révélé une couche de remblai sur la berge. Absence de vestiges préhistorique.	Pas de recommandations. Il réside un certain potentiel étant donné que du sol non-remanié pourrait toujours se trouver sous le remblai de la berge.	1 427 Hébert, 1987

Chapitre 4: Présentation et analyse des résultats de l'intervention archéologique

Le chapitre 4 traite des résultats issus des travaux d'inventaire archéologique effectués dans les limites d'emprise du projet d'élargissement de la route 335 en prévision du futur tronçon de l'autoroute 19. Lors de l'inspection visuelle, l'emprise a été divisée en 2 secteurs qui se trouvent de part et d'autre de la route 335 (plan 1). Une inspection visuelle de l'ensemble de l'emprise a également permis d'identifier des sections de l'emprise non propices à la réalisation de sondage manuel. C'est entre autres le cas d'espace couvert par du toxicodendron et autres plantes urticantes, de zones humides en raison de fossé de drainage et de zones de remblaiement ancien, de présence de machinerie et d'aménagements anthropiques. Un total de 131 sondages manuels a été réalisé dans le cadre de ce projet.

4.1 Secteur 1

Le secteur 1 couvre approximativement 17 000 m². Il est situé du côté ouest de la route 335, dans la moitié nord de l'emprise des travaux prévus, le long d'un champ en culture (photo 1). Une inspection visuelle systématique de ce secteur du projet a été effectuée. À cela s'est ajoutée la réalisation de 131 puits de sondage aux 15 m en quinconces ou dispersé selon les besoins (plan 4).

Le terrain était plat et faiblement accidenté. Un chemin d'accès en gravier longeait le secteur sur presque sa totalité. La section nord était couverte d'une friche de faible hauteur, alors que la section sud comprenait une friche plus dense composée de hautes herbes comprenant phragmite, verge d'or, asclépiade et panais sauvage. On notait aussi un début de végétalisation par des arbustes (aulnes, vinaigriers, vignes vierges et quelques aubépines) (photo 2).

Un fossé contenant des quenouilles longeait le chemin à proximité de ligne de transport d'électricité près d'un canal de drainage ou ruisseau canalisé traversant le secteur d'est en ouest (photo 3). Quelques autres éléments présents sur le terrain ont également limité la réalisation de sondage, tel qu'une section de déchet composé de fragments de toilettes jetées près de la bordure d'un fossé (photo 4), d'un fossé de drainage associé à la branche Archambault (cours d'eau canalisé) dans un axe est-ouest et qui longe le chemin à proximité.



Photo 1

Vue générale vers le nord-ouest du secteur 1 (photo PATR23N14_002).



Photo 2

Vue générale vers le nord-ouest de la section couverte de friche (photo PATR23N14_008).

Photo 3

Vue générale vers le nord-ouest de l'extrémité sud du secteur près de l'avenue des Lacasses (photo PATR23N14_013).



Photo 4

Vue vers le nord-est de toilettes abandonnées près d'un fossé en bordure d'un chemin en terre et gravier (photo PATR23N14_014).



La stratigraphie observée se présente comme un limon argileux brun foncé grisâtre assez compact devenant plus argileux en profondeur pour la section non remaniée (figure 3). Elle démontre un même sol dont la partie supérieure a été labourée (photo 5).

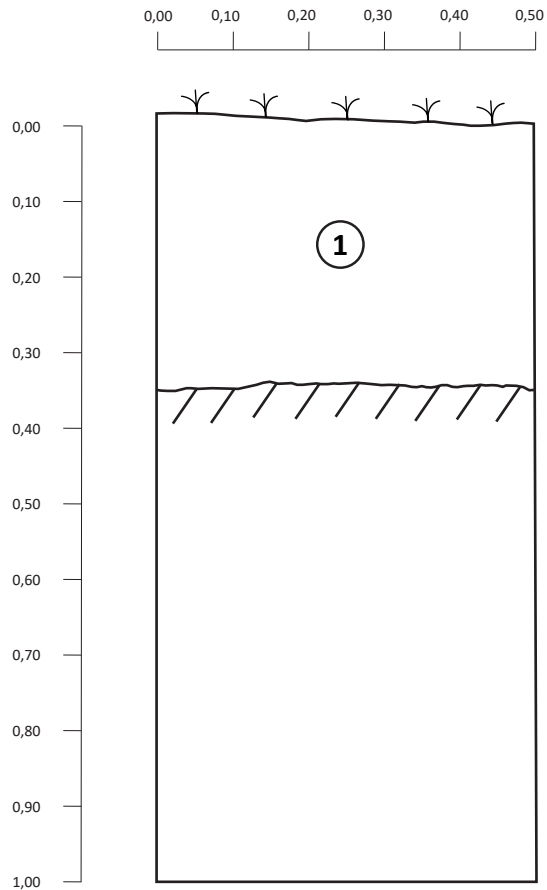
Tous les puits de sondage se sont révélés négatifs. Aucun vestige d'occupation ancienne n'a été découvert.



Photo 5

Vue de la paroi nord-ouest du sondage test 1 dans le secteur 1 (photo PATR23N14_003).

Prolongement de l'autoroute 19 - A19-Route335 -
Stratigraphie secteur 1, sondage 2, paroi sud-est



Description des sols:

1 - Limon argileux brun foncé grisâtre (plus argileux en profondeur), assez compact et homogène. Inclusions: pierres calcaire anguleuses (5-10cm) et fragments de béton. Présence de blocs de pierre en surface à proximité du sondage. Sol remanié.

Légende:

- ① Numéro de couche
- Limite de couche
- //// Fin du sondage
- Surface

Figure 3

Échelle :

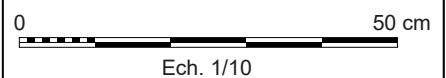
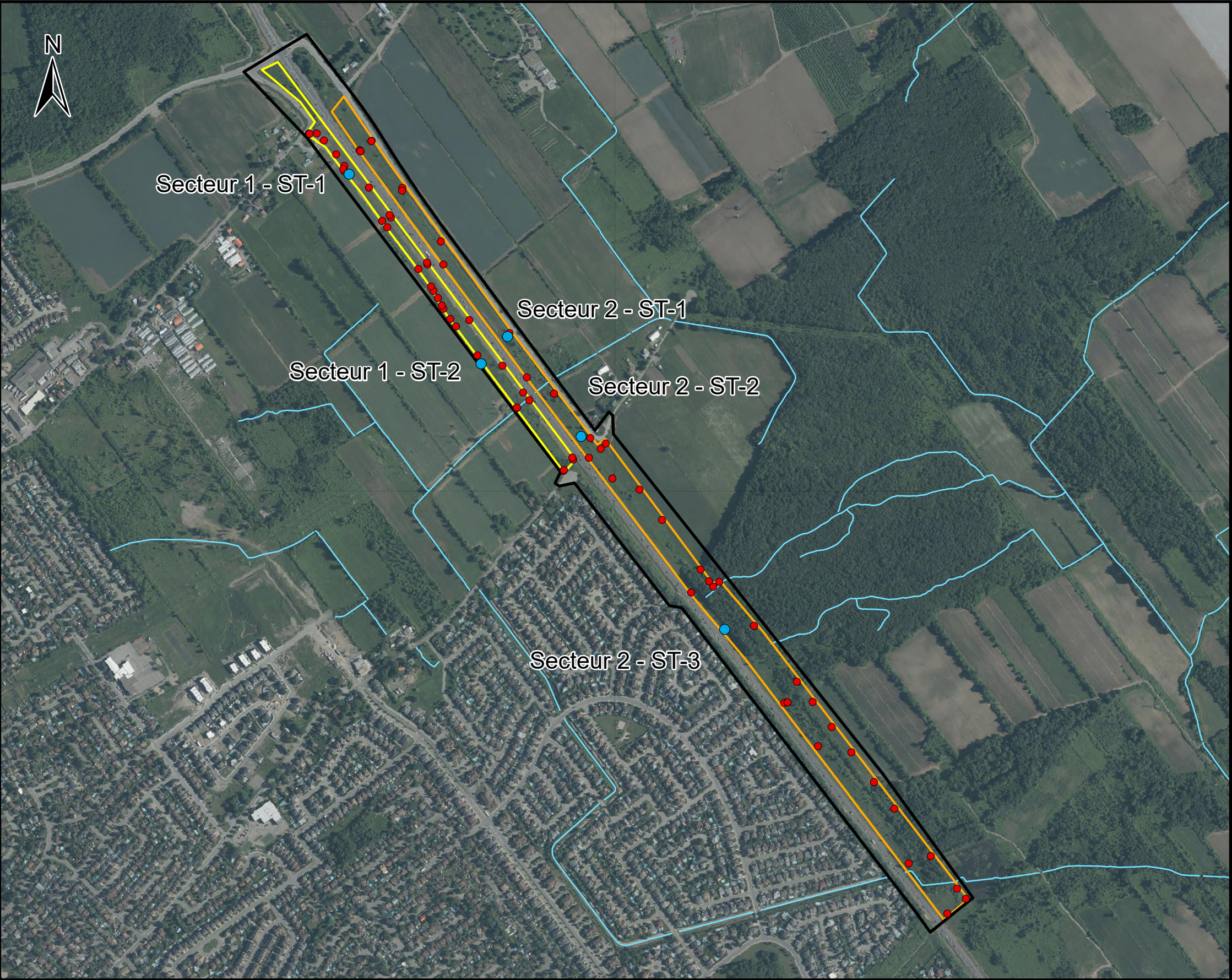


Figure 3 Stratigraphie de la paroi sud-est du sondage test 2, du secteur 1.

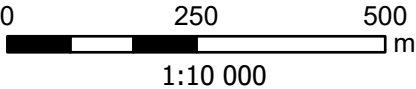


MTQ - prolongement de l'autoroute 19

Plan 4

Localisation des sondages et sondages test des secteurs 1 et 2

- Légende**
- Limite lot 3
 - Secteurs
 - 1
 - 2
 - Sondage Test
 - Sondage
 - Cours d'eau



Sources:
MRNF Québec, janvier 2022
Patrimoine Experts, 2023

4.2 Secteur 2

Le secteur 2 couvre un espace d'un peu plus de 58 000 m² et se trouve à l'est de la route 335 entre le chemin des Perron et le rang Saint-Elzéar. Une inspection visuelle systématique de ce secteur du projet a été effectuée. À cela s'est ajoutée la réalisation de 151 puits de sondage aux 15 m en quinconces ou dispersé selon les besoins (plan 4).

Le terrain était plat, à l'exception d'un long talus, dans la portion sud du secteur, entre la route et un canal. Il était formé d'un remblai de loam argileux avec beaucoup de pierres et de fragments de béton (photo 6). Le secteur était généralement couvert d'une friche le long du fossé longeant la route et d'un boisé composé majoritairement de feuillus dans la partie centrale et à l'extrémité sud du secteur (photos 7 et 8). Une zone humide a été observée dans le boisé, au nord du talus. Quelques objets abandonnés montrent que le boisé a servi de dépotoir improvisé (photo 9). Une plus grande concentration de plantes urticantes a été identifiée à partir du bord de la zone boisée et à l'intérieur de celle-ci. La présence d'un large ruisseau et les accès inexistantes ou privés pour l'extrémité sud du secteur n'ont pas permis d'y réaliser des sondages.

La stratigraphie observée lors de l'inventaire montre un même sol dont la partie supérieure a été remaniée. La partie supérieure était un limon légèrement argileux, brun foncé grisâtre par endroit et peu compact. C'est ce niveau qui a fait l'objet d'un brassage probablement relié à d'anciennes activités agricoles. Il reposait sur un limon argileux légèrement sableux par endroit, brun gris jaunâtre et compact contenant des pierres calcaires anguleuses (figure 4 et photo 10). Les sondages étaient arrêtés sur un niveau compact de limon très argileux.

Tous les puits de sondage se sont révélés négatifs. Aucun vestige d'occupation ancienne n'a été découvert.



Photo 6

Vue générale vers le nord-est de l'environnement du talus (photo PATR23N14_029).



Photo 7

Vue générale vers le sud-est de la friche couvrant une partie du secteur 2 (photo PATR23N14_019).

Photo 8

Vue générale vers le sud-est
du début de la zone boisée
(photo PATR23N14_027).



Photo 9

Vue vers le le nord-ouest de
déchets en surface du sol
dans la section boisée (photo
PATR23N14_023).

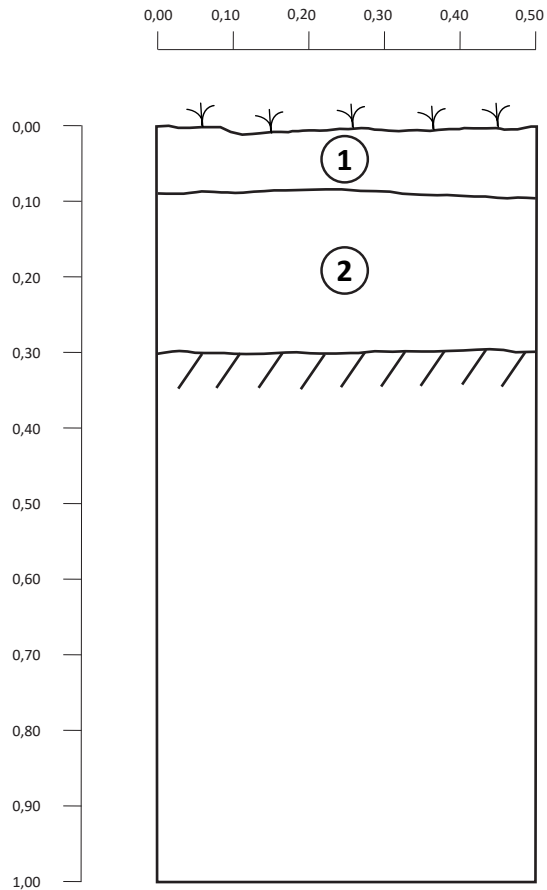




Photo 10

Vue de la paroi ouest du sondage test 2 dans le secteur 2 (photo PATR23N14_032).

Prolongement de l'autoroute 19 - A19-Route335 -
Stratigraphie secteur 2, sondage 3, paroi nord



Description des sols:

- 1 - Limon légèrement argileux brun foncé grisâtre, peu compact et homogène.
Inclusions: pierres calcaire anguleuses (5 cm).
- 2 - Limon argileux légèrement sableux, brun-gris jaunâtre, compact et homogène.
Inclusions: pierres calcaire anguleuse (5 cm).

Légende:

- ① Numéro de couche
- Limite de couche
- //// Fin du sondage
- Surface

Figure 4

Échelle :

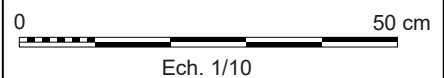


Figure 4 Stratigraphie de la paroi sud-est du sondage test 2, du secteur 2.

Chapitre 5: Discussion

L'inventaire archéologique par puits de sondage manuel réalisé dans 2 secteurs le long de la route 335 entre l'avenue des Perron et le rang Saint-Elzéar n'a pas permis d'identifier de nouveau site archéologique. L'inventaire a démontré que les terrains ont surtout eu une vocation agricole qui a été abandonnée il y a plusieurs années ce qui a laissé en friche la majorité de l'espace et entraîné une revégétalisation partielle de certains espaces qui étaient près de boiser.

Les puits de sondage réalisés dans le secteur n'ont pas livré d'artéfacts, mis à part des objets tels que : des fragments de verre transparent et des clous tréfilés, tous trouvés dans les premiers centimètres de sol et qui se sont probablement déposés à cet endroit lors des dépositions de débris. Quelques objets/déchets ont ainsi été identifiés en surface, mais ceux-ci peuvent être reliés à l'abandon ou au dépôt illégal de déchets.

Chapitre 6 : Conclusion et recommandations

L'inventaire archéologique réalisé dans les limites du projet de construction pour le futur tronçon de l'autoroute 19 à Laval n'a pas mené à la découverte d'éléments anciens qui auraient permis d'identifier un nouveau site archéologique. Seuls quelques éléments reliés à des dépôts sauvages de déchets ou tout simplement à l'abandon d'objets ont été constatés lors de l'inventaire.

L'ensemble des observations et des relevés effectués lors de l'inventaire archéologique des 2 secteurs démontrent l'utilisation agricole des terrains et indique que les lots sélectionnés n'ont probablement pas été occupés par des bâtiments agrorésidentiels.

Par conséquent, le ministère des Transports et de la Mobilité durable peut procéder à ses travaux sans crainte pour la ressource archéologique.

Bibliographie

- Archéotec.** 2012. « Poste de Francheville Inventaire archéologique dans le cadre de travaux de démantèlement des circuits 1499, 2356 et 2359 par Hydro-Québec entre Sorel et Trois-Rivières ». Montréal.
- Arkéos.** 2002. Inventaire archéologique (été-automne 2000), Direction territoriale de Laval-Mille-Îles. MTQ, rapport inédit, 58 p.
2016. « Réseau électrique métropolitain (REM) —Système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île, via l'aéroport. Étude de potentiel archéologique des antennes ouest Sainte-Anne-de-Bellevue, des Deux-Montagnes et de l'Aéroport ». Montréal: CIMA+.
- Brisebois, Daniel.** 2003. « Ressources minérales de la grande région de Montréal ». DV-2001-09. Charlesbourg: Géologie Québec.
- Chapdelaine, Claude, et Pierre LaSalle.** 1995. « Physical Environments and Cultural Systems in the Saint Lawrence Valley, 8 to 3 ka: A Multidisciplinary Framework. » In *Archaeological Geology of the Archaic Period in North America*, 115-29. Special paper 297. Boulder: Geological Society of America.
- Chapleau, Gisèle, Henri Hamel, et Jacques Geoffroy.** 2001. « Ville de Laval : Quelques pages d'histoire... Paroisses et villages anciens de l'île Jésus ». Ville de Laval, 2001. https://unitestmartin.org/histoire/quelques-_pages_histoire.pdf.
- Clark, T. H.** 1972. « Région de Montréal - rapport géologique no 152 ». Ministère des richesses naturelles, service de l'exploration géologique. <https://gq.mines.gouv.qc.ca/documents/examine/rg152/RG152.pdf>.
- Curé Beaubien, CharlesP.** 1898. *Le Sault-au-Récollet, ses rapports avec les premiers temps de la colonie, mission-paroisse*. Montréal: C.O Beauchemin et Fils, Libraire-Imprimeurs.

- Dépatie, Sylvie.** 1988. « L'évolution d'une société rurale : l'île Jésus au XVIII^e siècle ». Thèse de doctorat, Montréal: McGill.
- Enclume.** 2020. « Étude typo-morphologique et pré-inventaire du patrimoine moderne, religieux et institutionnel de la Ville de Laval, Section 3 ». Laval: Ville de Laval, Patri-Arch.
- Gates St-Pierre, Christian.** 2010. « Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux (RCLP) ». Montréal: Direction du patrimoine et de la muséologie, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.
- Gaumont, Michel.** 1963. « Rapport sur les recherches effectuées sur la pointe est de l'île Jésus les 26, 27 et 28 août 1963 ». Québec.
- Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA).** 2009. « Carte pédologique - 31H12202 ». Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA).
- Lajoie, P., et R. Baril.** 1956. « Les sols de l'île de Montréal, de l'île Jésus et de l'île Bizard dans la province de Québec. » 3M-21407-6-56. Ottawa: Service des fermes expérimentales, Ministère de l'Agriculture du Canada, Division des sols, ministère de l'Agriculture de Québec, École supérieur d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Université Laval, Collège Macdonald, Université Mg Gill.
- Logette, Jérôme.** 2006. « Artisans et industries en milieu rural au québec avant 1851 : l'exemple de l'île Jésus. » Montréal: Université du Québec à Montréal. <https://archipel.uqam.ca/3060/1/M9450.pdf>.
- Ministère des Ressources naturelles et des Forêts.** 2024. « Géologie du socle, provinces géologiques ». SIGÉOM, Système d'information géominière, Carte interactive. 2024. https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr.
- Occhietti, S, et Pierre J. H. Richard.** 2003. « Effet réservoir sur les âges 14C de la mer de Champlain à la transition Pléistocène-Holocène : Révision de la chronologie de la déglaciation au Québec méridional. » Géographie physique et quaternaire 57 ((2-3)): 115-38.
- Patrimoine Experts s.e.n.c.** 2023. « Prolongement de l'autoroute 19. Inventaire archéologique 2021 dans le cadre de la construction de l'échangeur Saint-Saëns. Juin 2022. MTQ, rapport inédit.

- Richard, Pierre J. H.** 2009. « Chronologie de la déglaciation: de l'importance des années étalon-nées (calibrées) ». Département de géographie, Université de Montréal. 2009. <https://www.aqqua.uqam.ca/articles/ChronoDeglaciation.pdf>.
- Richard, Pierre J. H., et P. Grondin.** 2009. « Histoire postglaciaire de la végétation ». In Manuel de foresterie, MULTIMONDES. Ordre des ingénieurs forestier du Québec.
- Robitaille, André, et Jean-Pierre Saucier.** 1998. Paysages régionaux du Québec méridional. Québec: Les Publications du Québec.
- Rochefort, Frank.** 2010. « Rapport d'expertise archéologique. Découverte fortuite sur la rivière des Mille-îles. Remis à la Direction de Laval, Lanaudière et Laurentides, Laval. » Québec: Ministère de la culture, des communications et de la Condition féminine, direction de la coordination des programmes.
- Ville de Laval.** 2022. « À l'aube de la naissance de Laval ». Laval : Histoire et Patrimoine. 2022. <https://www.laval.ca/histoire-et-patrimoine/Pages/Fr/1965-naissance-laval.aspx>.

**ANNEXES
VOIR VOLUME 2**

**Transports
et Mobilité durable**

Québec

